

PLU de Sin-le-Noble : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 septembre 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Sin-le-Noble (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 27 mai 2024. Il délimite 57 zones, dont 31 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 septembre 2024.

- Le PLU de Sin-le-Noble s'applique dans sa version du 27 mai 2024 ; nous publions 24 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 57 zones : 31 urbaines (U), 12 à urbaniser (AU), 6 agricoles (A) et 8 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Sin-le-Noble occupe le rang 211 par le nombre de zones délimitées : 10 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 229 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Sin-le-Noble depuis 2013, pour 1 123 logements créés (base Sítadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	57 zones
Zones urbaines (U)	31 zones
Zones à urbaniser (AU)	12 zones
Zones agricoles (A)	6 zones
Zones naturelles (N)	8 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	SIN-LE-NOBLE
Version du	27 mai 2024
Partition GPU	DU_59569
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_59569/ad1f4000cf6b37dde27365d73531e5e4/59569_24_extraits_9_reglement_20240527.pdf
Règles extraites	24 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Sin-le-Noble

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	17 juillet 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	16 août 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, P-LU, P-SMA, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 septembre 2024. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/sin-le-noble-59569>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les services publics agréés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de plus près les règles applicables pendant 18 mois, ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Sin-le-Noble : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054435561
Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre, Affaissement minier
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques technologiques approuvés	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UBa, UEG, UI, Ua, Ub, Uc, Ud, Ue, Uea, Uep, Uh, Uz
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU, 1AUe, 1AUep, 1AUr

Situation administrative

Code INSEE	59569
Code postal	59450
Intercommunalité	CA Douaisis Agglo
Département	Nord
Région	Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	57 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	57 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	57 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Dechy (1,7 km)	81 zones
Waziers (2,0 km)	113 zones
Guesnain (2,8 km)	29 zones
Lallaing (4,2 km)	56 zones
Anhiers (4,7 km)	42 zones
Lambres-lez-Douai (5,0 km)	77 zones
Férin (5,0 km)	27 zones
Courchelettes (5,2 km)	28 zones
Roost-Warendin (5,3 km)	98 zones
Gœulzin (5,9 km)	25 zones
Râches (6,0 km)	51 zones
Flers-en-Escrebieux (6,4 km)	89 zones
Cuincy (6,4 km)	30 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/sin-le-noble-59569>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Sin-le-Noble : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Cantin (6,5 km)	29 zones
Auby (6,8 km)	137 zones
Flines-lez-Raches (7,0 km)	96 zones
Raimbeaucourt (7,9 km)	72 zones
Villers-au-Tertre (8,3 km)	19 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/sin-le-noble-59569>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.